

Objet de la réunion : Réunion sur l'assainissement sur les communes du Syndicat des Eaux et Assainissement à la Carte de la région de Widehem

Date : 21/10/11

Rédacteurs : Anaïs Pouyte

Participants :	Michel Sauvage François Persyn Guy Lambert Jean-Pierre François Michel de Sainte Maresville Michel Dhalleine Paul-Marie Herbin Déborah Kreisel Norbert Magnier Vincent Gangemi Jean-Charles Bruyelle Mélanie Givaudan Ludovic Lemaire Valérie Chérigé Anaïs Pouyte	Maire de Cormont Mairie de Cormont Maire d'Halinghen Maire de Lacres Maire de Hubersent Président du Syndicat des Eaux de Widehem SEMPACO SEMPACO Maire de Frencq Adjoint au Maire de Lefaux Président Commission Qualité, CLE SAGE Canche Agence de l'Eau Artois Picardie Mission Littoral Agence de l'Eau Artois Picardie Mission Littoral Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche
Excusés	Geneviève Margueritte	Maire de Lefaux

Les objectifs de la réunion étaient les suivants :

- Compléter la connaissance sur les projets d'assainissement des communes ;
- Connaître le phasage prévu par le syndicat des eaux et assainissement à la carte de la région de Widehem ;
- Connaître la volonté des communes pour réaliser leur projet d'assainissement dans le cadre du contrat de baie de Canche ;
- Savoir dans quelles mesures l'Agence de l'Eau serait prête à financer une partie de ces projets dans le cadre du contrat de baie de Canche.

A partir de 2013, le nouveau programme de l'Agence de l'Eau sera mis en route. Le contrat de baie de Canche, représente une opportunité de mettre en place un programme d'actions cohérent sur ce territoire. L'Agence de l'Eau pourra apporter une plus-value au niveau du financement sur les actions prioritaires pour l'amélioration de la qualité des eaux superficielles dans le cadre du contrat de baie de Canche. En effet, avec les paramètres de la nouvelle directive baignade, les plages de Camiers et du Touquet pourraient se retrouver en qualité insuffisante pour la baignade.

Les zones prioritaires pour l'assainissement dans le cadre du contrat de baie sont celles qui impactent la qualité des eaux de baignade :

- Les communes littorales (elles sont pour la plupart adhérentes au SIVOM de la Région d'Etaples) ;
- Le secteur du Montreuillois ;
- Hucqueliers ;

- Les affluents de la Canche : Course Dordogne et Huitrepin.

Le Syndicat des Eaux de Widehem a la compétence en assainissement collectif, et il vient de prendre la compétence ANC avec la mise en place d'un SPANC.

Sur le Syndicat des Eaux de Widehem, la commune prioritaire est Cormont qui est située en bordure de la Dordogne et où il y a de nombreux rejets pollués par les eaux usées. Le Conseil Municipal de Cormont a délibéré le 4 novembre 2005 pour un zonage tout en collectif, sauf les écarts. A Cormont, une réunion avait eu lieu en 2009. Il était proposé la réalisation d'une station d'épuration principale. L'étude réalisée en 2005 par le Syndicat des Eaux de Widehem prévoyait un coût d'investissements de 1 313 173 € HT et un coût d'exploitation de 17 881 € TTC pour ce projet d'assainissement.

Pour inscrire cette action au contrat de baie de Canche, il faut identifier les zones à assainir en priorité à Cormont et chiffrer les coûts de la station d'épuration et les coûts du raccordement de la première tranche (qui correspondrait aux zones prioritaires de Cormont). **Le Syndicat des Eaux de Widehem s'engage à réaliser pour mi-2012 un APD** (avant projet détaillé).

Sur la commune de Widehem, le Syndicat en est à la phase de rédaction de l'APD. Ce projet pourra donc également intégrer le programme d'actions du contrat de baie de Canche sans espérer forcément une plus-value au niveau du financement, car Widehem n'est pas une commune prioritaire pour l'assainissement dans le cadre du contrat de baie de Canche.

Pour la commune de Frencq, Le Turne était adhérent du Syndicat des Eaux de Widehem et Frencq était adhérent au Syndicat des Eaux de Beutin, qui aujourd'hui n'a plus la compétence assainissement. La commune de Frencq a récemment délibéré pour adhérer au SIVOM de la Région d'Etaples. La commune de Frencq va également réétudier son zonage.

Le projet d'assainissement sur la commune de Lefaux est déjà lancé et concerne la préservation de la qualité des eaux souterraines et du captage grenelle du Rombly. Ce projet sera traité hors contrat de baie.

Synthèse pour l'inscription des programmes du Syndicat de Widehem au projet de Contrat de Baie de Canche :

- Système épuratoire de la commune de Cormont et 1^{ère} tranche de desserte sous condition d'un APD mi-2012
- Widehem en option